

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la Convocation : 13 novembre 2024	
Date de publication : 26 novembre 2024	
Conseillers en exercice : 11	
Présents :	8
Votants :	8

Le 25 novembre 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents :

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY (arrivée à 18 h20) - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

Résultat du vote	
- Pour :	8
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés : Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations : Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET : Location de la salle Espace Loisirs. Tarifs 2025

Après délibérations, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des votants, de fixer les tarifs de location de la Salle Espace Loisirs pour l'année 2025, comme suit :

TARIFS 2025	associations de la commune en SOIREE	associations de la commune en après-midi	Personnel et Élus de la commune	Particuliers de la commune		Associations extérieures à la commune	
				été	Hiver	été	hiver
salle, cuisine et couverts	139.00	83.00	139.00	270.00	350.00	454.00	523.00
Réservation	50.00	50.00	50.00	100.00	100.00	150.00	150.00

LOCATION pour APERITIFS

salle, cuisine				150.00	180.00	195.00	245.00
Réservation				50.00	50.00	100.00	100.00

Les périodes sont ainsi définies: **HIVER** mois de octobre à avril **E'ETE** mois de mai à septembre

Le montant de la location inclut un forfait de consommation d'eau de 2m³. Tout dépassement de ce forfait sera facturé 4,50 € le m³, arrondi au centime le plus proche immédiatement supérieur.

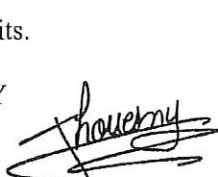
Le montant de la caution s'élève à 300 euros.

Il est ajouté :

- **un tarif forfaitaire de 70.00 € pour location exceptionnelle de la salle en demi-journée, dans le cas d'un enterrement, par exemple (uniquement en cas de disponibilité des locaux) : salle, cuisine et minimum de vaisselle seront mis à disposition**

- un tarif forfaitaire de 37.00 € pour location aux syndicats de copropriétés

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
DASLE, 26 novembre 2024
Madame Le Maire, Carole THOUESNY




Envoyé en préfecture le 27/11/2024
Reçu en préfecture le 27/11/2024
Publié le **27 NOV. 2024**
ID : 025-212501969-20241125-DCM_2024_51-DE